



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sang

Question écrite n° 75619

## Texte de la question

M. André Aschieri a l'honneur d'attirer l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la politique de l'Etablissement français du sang en France et en particulier dans le département des Alpes-Maritimes. En effet, l'EFS axe sa politique sur les sites fixes qui sont très bien équipés. Toutefois, il est nécessaire, dans ce département qui manque cruellement de sang, de développer les petites équipes mobiles dans les vallées de l'arrière-pays où le potentiel de donneurs est loin d'être négligeable. De plus, il serait souhaitable d'aménager et de revenir à certains jours et heures pour les collectes car cela permettrait à plus d'actifs d'avoir le temps après leur travail d'aller donner leur sang. Ainsi, il faudrait à nouveau collecter les samedis et les dimanches. Il lui demande de lui faire connaître la politique du Gouvernement en la matière.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75619

**Rubrique :** Sang et organes humains

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 avril 2002, page 2080